



Communiqué de presse

Etterbeek, le 30 novembre 2022

## Etterbeek lance son Code de la propreté

À l'image du Code de la route qui reprend l'ensemble des règles de sécurité routière, la commune d'Etterbeek, à l'initiative du Bourgmestre Vincent De Wolf en charge de la propreté publique, innove en proposant le Code de la Propreté: un outil de communication efficace destiné à rappeler les règles de propreté en vigueur dans l'espace public.

Depuis quelques semaines, de nouveaux ensembles de panneaux colorés fleurissent dans les rues d'Etterbeek sur les sites où des actes de malpropreté ont été constatés. **L'objectif de cette initiative est triple** : mettre en évidence l'interdiction de tels comportements via un pictogramme sans équivoque, communiquer le montant de l'amende correspondant à cette infraction et rappeler les solutions associées au bon geste.

Pour le Bourgmestre Vincent De Wolf, « Cette initiative s'inscrit dans une grande tradition etterbeekoise de sensibilisation des habitants sur les bonnes pratiques en matière de propreté. La perception que les Etterbeekois ont de leur environnement direct conditionne en effet leur sentiment de confort et de sécurité. Améliorer la propreté y contribue grandement. »

### Communication positive et recyclage

Certains panneaux du Code de la Propreté proposent également **des messages positifs** tels qu'une invitation à participer à un clean-up, une information relative à un quartier récemment nettoyé par les habitants ou encore l'annonce d'une prochaine déchetterie mobile.

A l'heure actuelle une vingtaine de panneaux ont déjà été installés mais l'objectif est de pouvoir déployer à terme **57 sets** (ensemble de trois panneaux) en fonction des besoins sur tout le territoire communal. L'idée étant de pouvoir les placer rapidement aux adresses ou sites problématiques, notamment en réaction aux plaintes d'habitants enregistrées au Point Propreté.

Ces sites problématiques, communément appelés « points noirs de propreté » sont identifiés par notre service propreté afin de concrétiser une réponse efficace et adaptée. L'instauration de ce Code de la propreté permettra d'obtenir, nous l'espérons, des rues plus



## Communiqué de presse

propres et mieux respectées par tous à l'instar du Code de la route auquel un automobiliste doit se conformer.

C'est pourquoi le choix de la commune s'est porté sur des structures légères et faciles à déplacer. Dans un souci de durabilité, ces panneaux ont été produits au départ de panneaux de circulation déclassés.

### **Les gros dépôts clandestins transformés en « scènes de crime »**

Pour mettre en lumière et dénoncer les gros dépôts clandestins, la commune d'Etterbeek a opté pour un système de rubalise. À l'image d'une scène de crime, les gros dépôts clandestins sont entourés d'une bande tricolore et délimités par des panneaux du code de la propreté. Le dépôt est donc clairement identifié comme tel auprès de la population. Le numéro de téléphone indiqué sur la rubalise permet de joindre le service répression. Et certains panneaux permettent par ailleurs d'orienter les citoyens vers les dispositifs pour se débarrasser correctement de leurs encombrants. Après quelques jours, la scène est démontée et les encombrants ramassés, non sans avoir mené l'enquête pour identifier les auteurs du dépôt. Ce dispositif choc qui vise à la fois à attirer l'attention des citoyens sur le caractère inadéquat du dépôt sauvage et à mettre en lumière le travail souvent invisible de nos inspecteurs de propreté publique, devrait s'avérer particulièrement dissuasif.

---